

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 7 mai 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 28 mai 2019 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Sont absents :

Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Adoption de l'ordre du jour
- 15- Vente de l'ancienne unité d'urgence
- 16- Mandat à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce pour évaluation forestière
- 17- Offre de service de LNA pour la caractérisation – eau potable
- 18- Adoption du règlement 178-2019
- 19- Adoption du règlement 179-2019
- 20- Règlement 174-2019 – fin de la démarche d'approbation
- 21- Avis de motion
- 22- Réduction du terme de remboursement règlement d'emprunt 162-2017 pour le dernier financement
- 23- Autorisation financement permanent du règlement 166-2018 (modifier par le règlement 172-2018)
- 24- Appel d'offres pour acquisition de matériel roulant
- 25- Appel d'offres pour acquisition d'accessoires de matériel roulant
- 26- Transfert budgétaire dans projets d'investissement (clôture soccer vs jeux d'eau
- 27- Nomination d'un élu(e) pour représenter la Municipalité sur le conseil d'administration de l'organisme Défi Saint-Honoré
- 28- Priorisation du rang 9 pour réparation de chaussé
- 29- Heures d'hiver des employés de la voirie
- 30- Départ des pompiers Pascal Carrier et Max Létourneau
- 31- Mandat au notaire Mario Mathieu pour notarié l'achat du terrain de l'entreprise A. Champagne

- 32- Vente de bric-à-brac sans permis
- 33- Demande d'assistance au Pacte rural régional pour télécommunication
- 34- Demande d'un support financier de 1 000 \$ du Club de Motoneigiste Beaux Sentiers
- 35- Lettre d'appui pour la demande du Club Motoneigiste Beaux Sentiers dans le programme du Pacte rural régional pour travaux dans les sentiers
- 36- Demande d'autorisation de passage sur le territoire pour le Bar Traffic
- 37- Demande de budget supplémentaire pour WSP Groupe – Route 269
- 38- Contrat de l'adjointe administrative
- 39- Période de Questions
- 40- Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

14- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2019-05-150** Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

15- VENTE DE L'ANCIENNE UNITÉ D'URGENCE

- 2019-05-151** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a acheté une nouvelle unité d'urgence pour le service des incendies ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a mis en vente l'ancienne unité d'urgence ;

Considérant qu'une personne, madame Marie-Pier Chloé Deblois, a fait part de son intérêt pour le véhicule et a proposé un montant de 3 500 \$ taxes incluses ;

Considérant que la proposition de 3 500 \$, taxes incluses, est la meilleure proposition que la Municipalité a obtenue ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de 3 500 \$, taxes incluses, et cède le véhicule à madame Marie-Pier Chloé Deblois.

16- MANDAT À L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DE LA BEAUCE POUR ÉVALUATION FORESTIÈRE

- 2019-05-152** **Considérant** que le conseil municipal désire avoir la valeur réelle du terrain du Lac Georges (lot 5 060 445) ;

Considérant que l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce propose de faire l'évaluation pour un montant de 1 080 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce pour effectuer l'évaluation du lot 5 060 445.

17- OFFRE DE SERVICE DE LNA POUR LA CARACTÉRISATION – EAU POTABLE

Sujet reporté

18- ADOPTION DU RÈGLEMENT 178-2019

2019-05-153 **Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 mai 2019 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 7 mai 2019 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 178-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement numéro 178-2019 décrétant une dépense de 1 417 232 \$ et un emprunt de 939 773 \$ pour des travaux de réfection dans la route 269 entre les rues Lachance et Mercier et affectant, pour la dépense prévue à ce règlement, le solde de la dette à long terme des règlements n° 101-2010 et 143-2015.

19- ADOPTION DU RÈGLEMENT 179-2019

2019-05-154 **Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 mai 2019 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 7 mai 2019 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 179-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement numéro 179-2019 modifiant le règlement de taxation 173-2018 et abrogeant le règlement 175-2019.

20- RÈGLEMENT 174-2019 – FIN DE LA DÉMARCHE D'APPROBATION

2019-05-155 **Considérant** qu'il y a eu adoption du règlement 174-2019 décrétant que les deniers excédentaires provenant des règlements n° 101-2010 et n° 143-2015, déjà contractés, peuvent être affectés à d'autres fins,

soit pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue principale entre les rues Bellegarde et Mercier ;

Considérant que ce règlement n'a plus d'utilité, car il n'a plus de raison d'être ;

Considérant que le règlement a été envoyé au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour approbation ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire mettre fin à la procédure d'approbation au MAMH ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité à mettre fin au processus d'approbation du règlement 174-2019.

21- AVIS DE MOTION

Monsieur Charles Bolduc donne l'avis de motion qu'un règlement d'emprunt pour l'installation d'un relais de télécommunication sera déposé lors d'une séance ultérieure après dépôt d'un projet de règlement.

22- RÉDUCTION DU TERME DE REMBOURSEMENT RÈGLEMENT D'EMPRUNT 162-2017 POUR LE DERNIER FINANCEMENT

2019-05-156

Considérant que le *Règlement d'emprunt 162-2017 décrétant une dépense de 1 961 972 \$ et un emprunt de 1 797 980 \$ pour les travaux de construction d'une salle multifonctionnelle* ;

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 26 mai 2017 ;

Considérant que ce règlement prévoyait que le conseil était autorisé à emprunter une somme de 1 797 980 \$, sur une période de 20 ans ;

Considérant que les travaux de construction du Centre multifonctionnel sont maintenant terminés ;

Considérant que la Municipalité doit effectuer le financement de la dernière portion des coûts de construction du Centre multifonctionnel autorisé par le règlement d'emprunt 162-2017 ;

Considérant que vu les subventions et contributions reçues dans le cadre de ce projet, le montant qui reste à financer est de 130 000 \$;

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire ainsi réduire le terme du financement de la dernière tranche à financer, ce terme étant actuellement de 20 ans, la Municipalité désirant le réduire à 3 ans afin de limiter les coûts d'intérêts ;

Considérant que l'article 1076 du *Code municipal* permet à la Municipalité de modifier un règlement d'emprunt par résolution, qui ne requiert aucune approbation, lorsque l'objet de l'emprunt n'est pas modifié et que la modification n'augmente pas la charge des

contribuables ou que si elle est ainsi augmentée, ce n'est qu'en raison de la réduction de la période de remboursement de l'emprunt ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé, monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'article 3 du *Règlement 162-2017* soit modifié en remplaçant, à la troisième ligne, les mots « *sur une période de 20 ans* » par les mots « *sur une période de 20 ans, à l'exception de la dernière tranche à être financée d'un montant de 130 000 \$ qui le sera sur une période de 3 ans* »;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément au dernier alinéa de l'article 1076 du *Code municipal*.

23- AUTORISATION FINANCEMENT PERMANENT DU RÈGLEMENT 166-2018 (MODIFIER PAR LE RÈGLEMENT 172-2018)

2019-05-157

Considérant que les travaux de réfection de la route du rang 6 Sud sont terminés à 80 % ;

Considérant que le coût des travaux a été estimé à 1 085 453 \$ dont la moitié (50%) est subventionnée par le Ministère des Transports ;

Considérant que le règlement 166-2018 a été modifié par le règlement 172-2019 qui a eu pour résultat de faire passer la somme de 1 085 453 \$ à 1 242 933 \$;

Considérant que le directeur général recommande au conseil d'effectuer une demande de financement permanent de 1 242 933 \$ afin de diminuer les coûts d'intérêt du financement temporaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à effectuer une demande de financement permanent de 1 242 933 \$ au ministère des Finances du Québec afin de défrayer les coûts des travaux de réfection dans le rang 6 Sud ;

Que le directeur général joigne à ce financement celui du règlement 162-2017 au montant de 130 000 \$;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande du financement permanent.

24- APPEL D'OFFRES POUR ACQUISITION DE MATÉRIEL ROULANT

2019-05-158

Considérant que les membres du conseil veulent avoir une estimation de prix pour l'acquisition de matériel roulant pour la neige ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le responsable des travaux publics pour effectuer un appel d'offres pour l'acquisition de matériel roulant pour la neige.

25- APPEL D'OFFRES POUR ACQUISITION D'ACCESSOIRES DE MATÉRIEL ROULANT

2019-05-159 **Considérant** que les membres du conseil veulent avoir une estimation de prix pour l'acquisition d'accessoires de matériel roulant pour la neige ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le responsable des travaux publics pour effectuer un appel d'offres pour l'acquisition d'accessoire de matériel roulant pour la neige.

26- TRANSFERT BUDGÉTAIRE DANS PROJETS D'INVESTISSEMENT (CLÔTURE SOCCER VS JEUX D'EAU)

2019-05-160 **Considérant** que le budget de pour la clôture du terrain de soccer n'a pas été utilisé complètement ;

Considérant que le projet des jeux d'eau requière plus de financement que prévu ;

Considérant que le conseil désire transférer le budget restant pour la clôture du terrain de soccer au projet des jeux d'eau ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un montant de 6 000 \$ restant du projet de clôture du terrain de soccer au budget des Jeux d'eau.

27- NOMINATION D'UN ÉLU(E) POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME DÉFIS SAINT-HONORÉ

2019-05-161 **Considérant** que l'organisme les Défis Saint-Honoré aura un nouveau conseil d'administration ;

Considérant qu'il pourra y avoir un membre du conseil municipal pour représenter la Municipalité sur le conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil nomme monsieur Alain Poulin pour représenter la Municipalité sur le conseil d'administration de l'organisme les Défis Saint-Honoré.

28- PRIORISATION DU RANG 9 POUR RÉPARATION DE CHAUSSE

2019-05-162 **Considérant** le haut niveau de détérioration de la chaussez du rang 9 ;

Considérant que des travaux doivent y être faits rapidement ;

Considérant que le conseil veut prioriser ce rang ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil ordonne que des travaux soient faits prioritairement dans le rang 9 dans le secteur ciblé par l'ingénieur de la MRC.

29- HEURES D'HIVER DES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE

2019-05-163

Considérant la lettre d'entente numéro 1 de la convention collective des employés des travaux publics de Saint-Honoré-de-SDhenley ;

Considérant que la lettre stipule que le nombre d'heures travailler au-delà des 1040 heures normales de la période d'hiver est rémunéré au taux horaire plus 50 % à la fin de la période ;

Considérant qu'un total de 283 heures sont à payer aux employés des travaux publics ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement des heures d'hiver aux employés des travaux publics.

30- DÉPART DES POMPIERS PASCAL CARRIER ET MAX LETOURNEAU

2019-05-164

Considérant que les pompiers Pascal Carrier et Max Létourneau n'ont plus la disponibilité requise pour effectuer des interventions sur des incendies ;

Considérant que les deux employés quitteront leur poste ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine la fin d'emploi des pompiers Pascal Carrier et Max Létourneau.

31- MANDAT AU NOTAIRE MARIO MATHIEU POUR NOTARIER L'ACHAT DU TERRAIN DE L'ENTREPRISE A. CHAMPAGNE

2019-05-165

Considérant que la Municipalité a fait une offre pour acheter le terrain de l'Entreprise A. Champagne, Lot 5 059 997, situé au 474 à 476 rue Jobin à Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que l'offre de la Municipalité a été acceptée par l'Entreprise A. Champagne ;

Considérant que la Municipalité veut faire notarié cette transaction :

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate M^e Mario Mathieu pour réaliser l'acte notarié de l'acquisition du Lot 5 059 997 situé au 474 à 476 rue Jobin à Saint-Honoré-de-Shenley par la Municipalité ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la transaction.

32- VENTE DE BRIC-À-BRAC SANS PERMIS

2019-05-166 Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil autorise une vente de bric-à-brac sans permis le 8 et 9 juin 2019

33- DEMANDE D'ASSISTANCE AU PACTE RURAL RÉGIONAL POUR TÉLÉCOMMUNICATION

2019-05-167 **Considérant** les problèmes de télécommunication cellulaire sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que la Municipalité a pris des mesures afin d'améliorer sa couverture du réseau cellulaire ;

Considérant le la Municipalité s'est entendue avec la compagnie Bell Canada pour la mise en place d'un système de relais cellulaire sur son territoire et qu'il doit assumer une part de la facture que cela occasionne ;

Considérant que la MRC Beauce Sartigan a mis en place une mesure d'aide financière pour l'amélioration des télécommunications pour les municipalités membres ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à faire une demande à la MRC Beauce Sartigan pour une aide financière de 10 000 \$ pour l'amélioration de la couverture cellulaire à Saint-Honoré-de-Shenley.

34- DEMANDE D'UN SUPPORT FINANCIER DE 1 000 \$ DU CLUB MOTONEIGISTE BEAUX SENTIERS

2019-05-168 **Considérant** que le Club de motoneigiste Beaux Sentiers veut faire une demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour effectuer des travaux dans les senties de motoneige ;

Considérant que le Club Motoneigiste Beaux Sentiers à fait une demande de soutien financier à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut contribuer au projet et offrir un support de 1 000 \$ au Club Motoneigiste Beaux-Sentiers pour les travaux dans les sentiers ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accorde un montant de 1 000 \$ au Club Motoneigiste Beaux Sentiers pour effectuer des travaux dans les sentiers ;

Que l'aide financière est conditionnelle à l'octroi d'un support financier du programme du Pacte rural régional.

35- LETTRE D'APPUI POUR LA DEMANDE DU CLUB DE MOTONEIGISTE BEAUX SENTIERS DANS LE PROGRAMME DU PACTE RURAL RÉGIONAL POUR TRAVAUX DANS LES SENTIERS

2019-05-169

Considérant que le Club Motoneigiste Beaux Sentiers veut faire une demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour effectuer des travaux dans les sentiers de motoneige ;

Considérant que le Club Motoneigiste Beaux Sentiers demande un appui à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour sa demande au Pacte rural ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en accord avec le projet du Club Motoneigiste Beaux Sentiers ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil appuie le Club Motoneigiste Beaux Sentiers dans sa demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural régional pour effectuer des travaux dans les sentiers de motoneige.

36- DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE SUR LE TERRITOIRE POUR LE BAR TRAFFIC

2019-05-170

Considérant que le Bar Traffic de St-Benoit Labre organise une randonnée de motos le samedi 3 août 2019 pour venir en aide à des enfants malades ;

Considérant que le Bar Traffic demande à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley une autorisation de passage sur le territoire pour leur événement ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le passage au Bar Traffic sur le territoire de la Municipalité lors de leur randonnée.

37- DEMANDE DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR WSP GROUPE – ROUTE 269

2019-05-171

Considérant que les éventuels travaux de réfection de la route 269 entre les rues Mercier et Lachance qui seront fait en partenariat avec le Ministère des Transports ;

Considérant que la firme WSP Groupe ont eu le mandat de la Municipalité et du Ministère des Transports pour effectuer la conception des plans et devis ;

Considérant qu'en cours de projet, il y a eu de nouvelles demandes de la Municipalité et que cela a généré des activités de conception qui n'était pas prévu dans le mandat ;

Considérant que la firme WSP Groupe a fait une demande de budget supplémentaire à la Municipalité au montant de 7 872 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un montant supplémentaire de 7 872 \$ plus taxes à la firme WSP Groupe pour effectuer les travaux de conception supplémentaires.

38- CONTRAT DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

2019-05-172

Considérant que le départ de madame Cathy Payeur a fait en sorte de rendre le poste d'adjointe administrative à pourvoir ;

Considérant que madame Nathalie Goulet occupe les fonctions d'adjointe administrative depuis le début d'année ;

Considérant que madame Nathalie Goulet a démontré qu'elle était en mesure d'assumer le travail d'adjointe administrative ;

Considérant que le directeur général et le conseil ont convenu d'offrir un contrat de travail à madame Goulet ;

Considérant que le directeur général a convenu d'une entente avec madame Goulet et que le projet de contrat qui en résulte a été présenté à la séance du conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte le contrat qui a été proposé pour l'employée et autorise le directeur général à signer celui-ci pour et au nom de la Municipalité.

39- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

40- FERMETURE DE LA SÉANCE

2019-05-173

Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h20.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.